

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2024

1. Ouverture

Romain Aymon ouvre l'Assemblée Générale à 18h01 à la salle bourgeoise de St-Maurice. 20 personnes sont présentes ainsi que les membres du comité. Il remercie les personnes présentes et nomme les personnes excusées.

La commune de St-Maurice est remerciée pour la mise à disposition de la salle bourgeoise.

Une minute de silence est respectée pour les personnes décédées dans le courant de l'année

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2023

Aucune remarque n'est émise à propos du PV de la dernière AG, ce dernier est accepté à l'unanimité.

Le PV peut être demandé au Président et est à disposition sur le site internet, sous l'onglet « Membres ».

3. Nomination des scrutateurs

Compte tenu du peu de personnes présentes, il est décidé qu'aucun scrutateur n'est nommé pour la présente assemblée.

4. Admissions, démissions, décès, jubilaires (période du 01.11.2023 au 31.10.2024)

Selon les statistiques fournies par le logiciel de gestion des membres du CAS, le groupe compte 274 membres au 31 octobre 2024. Divers mouvements ont eu lieu dans le courant de l'année avec 11 admissions et 13 démissions.

Ces 274 membres représentent 179 hommes et 95 femmes, avec une majorité ayant entre 36 et 50 ans. La barre des 300 personnes n'est donc pas encore atteinte pour cette année.

Le nombre de jeunes de 6 à 17 ans est constant : 21 en 2024 contre 22 en 2023, avec une petite augmentation dans les 18-22 ans (6 en 2023 à 11 en 2024). Un remerciement est adressé à Yann Décaillet, qui encadre ces jeunes et les motive à s'inscrire au club.

La plus grande proportion de membres se trouve toujours dans la tranche d'âge 36-50 ans : 73 en 2024 et 75 en 2023.

Jubilaires 2024

L'assemblée félicite les jubilaires 2024 :

10 ans

Jeanneret Mélanie, Rossier Chloé, Jacquier Gary, Roulet Corinne

15 ans

Formaz Maël, Heiniger Madeline, Faveers Coralie, Ferrin Dominique et Christel

20 ans

Coutaz Lionel, Barras Loïc, Bornet Grégoire, Morisod Michael

25 ans

Gabioud Rebeaud Séverine, Pignat Vincent, Chappuis Elise

30 ans

Ruegger Barman Françoise, Mottet Alexandre

35 ans

Richard Pierre, Zay-Amacker Christine, Rappaz Sabine, Balleys Yann, Schnorhk-Puippe Carmen, Salina Antoine

45 ans

Barman Michel, Favre André, Medinnis Leach Felictiy

50 ans

Gillioz André

55 ans

Progin Philippe

60 ans

Gex Aimé, Gribi René

5. Rapport du Chef OJ

Yann Décaillet dresse le bilan de la saison 2024.

Ce fut un bon hiver, avec une sortie à la journée organisée par mois. Les sorties sur plusieurs jours fonctionnent pour leur part moins bien.

Il n'y a pas eu de camp d'été et la reprise de l'escalade fut un peu plus compliquée, dû au manque d'inscriptions. Une belle journée d'escalade d'automne a eu lieu ce jour à St-Triphon.

Afin de répondre au mieux aux demandes des jeunes, Yann propose une flexibilité dans le programme et les sorties, avec par exemple une sortie via ferrata organisée cette saison sur demande des jeunes.

Yann a préparé un flyer pour faire de la publicité pour les sorties jeunesse. Il demande à l'assemblée qui pourrait être un relais pour cette communication ou qui connaîtrait des relais.

Romain Aymon remercie Yann pour son excellent travail avec les jeunes tout au long de la saison.

6. Rapport du Responsable des courses

Emmanuel Allaz présente le rapport des courses de l'année 2023-2024.

Sur les 27 sorties de planifiées, 7 sorties ont été annulées, soit par manque d'inscriptions ou à cause d'une mauvaise météo. Cela reste dans la moyenne des dernières années. Aucun accident n'est à déplorer. La participation aux sorties est toujours stable, avec un noyau de membres actifs et quelques nouvelles personnes.

Des sorties initiations à la randonnée à ski ont été rajoutées au programme cette année. Des bons retours ont été donnés à ces sorties, elles seront ainsi remises au programme.

Certaines destinations de sorties ont été changées, les chefs de course devant s'adapter aux conditions plus changeantes de ces dernières années.

Emmanuel montre un panorama de photos des courses de la saison 2024.

Emmanuel remercie les chefs de course ainsi que les premiers de cordées qui s'investissent pour le club et sans qui les sorties ne pourraient pas être organisées. Le club est ouvert aux personnes qui aimeraient se former et devenir chefs de course.

7. Comptes : rapport du caissier, des vérificateurs et approbation

Augustine Rappaz présente les comptes d'exploitation du club.

Les changements notables à mentionner dans les produits sont l'augmentation des subsides JS et la diminution des produits divers car aucune vente de thermos et de verre n'a été faite cette année contrairement à 2023 lors de l'anniversaire des 100 ans du club.

Au niveau des charges, est mentionné pour 2024 la plaque commémorative en bois pour les 100 ans du Club (compte « Sorties familles et manifestations diverses »). Les frais de course pour les adultes sont supérieurs à 2023, mais les frais pour les sorties des jeunes ont diminué ; les comptes s'équilibrent d'une année à l'autre.

Augustine présente ensuite les comptes d'exploitation de la cabane. Elle rappelle que les pertes du groupe sont contrebalancées par les bénéfices de la cabane.

L'année 2024 a encore été une année exceptionnelle, ce qui se voit dans les chiffres (comptes nuitées et rétrocession sur le chiffre d'affaires), de même que les nuitées d'hiver qui ont également augmenté par rapport à l'année 2023. Augustine remercie Laurianne pour la bonne gestion de la cabane qui représente l'apport principal d'argent pour le club. Les dons de particuliers restent plus ou moins stables et correspondent aux dons de parts-sociales léguées au club, au nombre de 3 cette année.

Au niveau des charges, il y a eu moins de travaux cette année qu'en 2023 (installation solaire et service du chauffe-eau). Un nouveau compte a été créé pour les taxes des séjour prélevées par la Commune de Lavey sur les nuitées des adultes (charge reportée sur les visiteurs, sans impact pour le club). Au niveau du fond de rénovation, il est alimenté comptablement de CHF 8'000.00 chaque année afin de parer à

d'éventuels travaux. Cette année, CHF 20'000.00 supplémentaires ont été mis sur le fond de rénovation pour anticiper les travaux prévus en 2025 et en raison de l'année exceptionnellement bonne financièrement. Attention toutefois, il s'agit d'une écriture comptable et non de liquidités mobilisables.

Les comptes consolidés du groupe St-Maurice présentent un bénéfice de CHF 10'578,94.

Au niveau du bilan de l'année 2024, les comptes restent stables par rapport à 2023, et évoluent de manière constante en suivant les amortissements et remboursements annuels (amortissement du bâtiment de la Tourche de CHF 6'000.00, remboursement du crédit LADE de CHF 8'400.00, du crédit hypothécaire UBS de CHF 5'600.00). Les parts sociales tirées lors de la dernière assemblée générale, au nombre de 12 pour un montant CHF 6'000.00, ont toutes été remboursées ou converties en dons auprès du club.

En fin d'exercice, le capital se monte donc à CHF 170'976.34.

Rapport des vérificateurs

Florian Ciocca lit le rapport des comptes qu'il a rédigé conjointement avec Johan Paccolat. Les comptes 2023/2024 ont été vérifiés par sondage et tout s'est avéré exact. Il est donc recommandé à l'assemblée de les approuver. Les vérificateurs remercient Augustine et le comité pour la bonne tenue de la comptabilité et du groupe. Les comptes sont acceptés par applaudissements.

Romain remercie Augustine pour la tenue des comptes

8. Rapport Cabane de la Tourche

Laurianne Vaudan, gardienne de la cabane, dresse un bilan de la saison 2023. Elle commence par remercier le préposé, Michael Morisod et les personnes qui viennent aux corvées ainsi l'équipe qui l'aide à la cabane.

La météo a compliqué le début de l'été, avec des névés présents jusqu'en juillet qui n'ont pas permis d'ouvrir le Tour des Muverans. De mi-juillet à mi-septembre l'affluence a été bonne, puis a commencé à diminuer dès le mois de septembre. Au total, il y a eu 15 nuitées en plus sur la saison. Laurianne conclut en partageant sa joie d'être là-haut à la cabane.

Michaël Morisod, préposé à la cabane au sein du comité prend la parole et annonce donc une année record, avec 2474 nuitées, ce qui constitue un record absolu. Il félicite Laurianne pour son travail remarquable, qui est également félicitée par applaudissements par l'assemblée.

En juin 2024, treize personnes sont venues à la corvée. Elles sont remerciées. Michaël invite l'assemblée à prendre part à la corvée de 2025 aura lieu le **7 juin**.

Michaël remercie également toutes les personnes qui lui sont venu en aide pour la cabane, qui permettent un entretien de celle-ci et qui font de cette cabane un lieu de lieu de rassemblement apprécié et bien fréquenté.

Michaël présente ensuite à l'assemblée les travaux prévus pour 2025 :

- Travaux de réfection de la façade qui subit des infiltrations d'eau. Les coûts sont estimés à CHF 70'000.- selon le devis de l'entreprise Coutaz.
- Remise à neuf du bâtiment de la génératrice : CHF 50'000.- (première estimation).

Pour l'année 2025, l'objectif est de limiter les dépenses totales (travaux et frais d'exploitation) à un maximum de CHF 80'000.-. Cela signifie que la réfection de la façade sud-ouest (CHF 70'000.-) devra être financée en grande partie par les ressources disponibles et une gestion rigoureuse des frais d'exploitation. L'objectif est de ne pas dépasser le budget total de CHF 80'000.- pour l'année 2025, ce qui semble réalisable si les frais d'exploitation restent proches de la prévision actuelle.

Pour 2026, un premier diagnostic des ressources financières de 2025 permettra de déterminer si une partie des fonds excédentaires peut être allouée. Un emprunt ou une autre source de revenu est à envisager si les réserves sont insuffisantes ou si la gestion financière de 2025 n'a pas permis de dégager suffisamment de fonds.

La présentation de ces travaux soulève des questions dans l'assemblée.

Gary Jaquier demande si l'assurance prend en charge les dommages dus aux infiltrations d'eau, p.ex. dans le plancher. Michaël répond que l'assurance ne prend pas en charge les travaux pour régler le problème d'infiltration, mais les dégâts causés (p.ex le plancher qui a gondolé). Il est rappelé que les travaux effectués à l'époque pour la construction de la nouvelle cabane ont été effectués par des bénévoles. Il n'y a donc pas de garantie sur ces travaux.

Laurianne demande si la source de ces infiltrations est certaine ? Michaël répond qu'une première recherche a été effectuée par l'entreprise Coutaz. Les prochains frais de recherche sont inclus dans les coûts estimés.

Philippe Progin demande si la pose de volets est envisagée pour limiter une différence de pression induite par le vent. Michaël répond que selon le constat effectué, les infiltrations proviennent de la structure du bâtiment (entre les différentes couches d'étanchéité) et non directement des fenêtres. Ainsi, la pose de volet ne règlera pas les infiltrations d'eau à l'intérieur des parois.

Jean-Michel Allaz demande si l'entreprise qui sera mandatée pour ces futurs travaux pourra donner une garantie sur les travaux. Michaël répond que oui, les travaux seront effectués avec une entreprise qui pourra garantir les travaux qui seront effectués par elle-même.

Romain Aymon demande alors à l'assemblée de voter concernant cette proposition d'investissement de CHF 80'000.- pour engager des travaux de réfection de la cabane de la Tourche en 2025. La proposition est acceptée à l'unanimité par vote à main levée.

Parts sociales & parrainages

Romain s'excuse au nom du Comité pour les envois du courrier d'information concernant les parrainages aux personnes décédées. La liste va être mise à jour.

Au vu des travaux planifiés pour cette année, Romain propose à l'assemblée de rembourser uniquement 3 parts sociales. L'assemblée accepte.

Les personnes dont les part-sociales sont tirées au sort seront contactées pour le remboursement dans le courant de l'année 2025. Il s'agit des parts-sociales suivantes :

- 23 au nom de Lionel Coutaz
- 33 au nom de Sandrine Stragiotti
- 65 au nom de Philippe Christeler

Romain rappelle le principe des parts-sociales. Chaque année, des parts-sociales (une part représente un montant de CHF 500.-) sont tirées au sort lors de l'assemblée et remboursées aux personnes les ayant souscrites. Pour les parrainages, qui représentent CHF 1'000.-, aucun remboursement n'est effectué. La contrepartie pour les parrains est une nuitée annuelle gratuite à vie à la cabane.

9. Rapport du Président

Romain prend la parole pour conclure le travail fait par le comité et prend le temps de remercier chaque membre : Emmanuel, Yann, Marc, Michaël, Augustine, Chloé et Nils. Il remercie également tous les chefs de course.

Au vu des travaux prévus pour la Tourche, Romain présente les années à venir comme une mer agitée, mais avec l'aide de toutes et tous, le cap va être maintenu et le club sortira de ces eaux mouvementées.

Romain présente quelques nouvelles de la section Monte-Rosa. Un projet commun est en cours au sein de la section pour changer les statuts et les subventions jeunesse. Il est prévu qu'il soit fini au mois de mars 2025. Ces changements seront soumis à la section et les statuts seront présentés lors de la prochaine AG.

Trois changements ont été votés lors de la précédente assemblée des délégués :

- le siège de la présidence est désormais à Sion ;
- le budget est voté par les présidents lors de la conférence des délégués en début d'année (et non plus lors de l'assemblée des délégués) ;
- les cotisations vont être augmentées (CHF 10.- individuel et 20.- familles). L'argent prélevé en plus reviendra à 100% à la section pour créer un fond pour les cabanes. De plus, l'exonération de la cotisation à la section et au groupe pour les membres à partir de 40 ans de sociétariat a été supprimée. Les personnes touchées par ce changement en seront informées par courrier.

Une présentation de la nouvelle cabane de Schönbiel a également été faite lors de l'assemblée des délégués. En cas d'intérêt, Romain se tient à disposition pour plus de détails. La rénovation est estimée à CHF 3.6 millions ; 1/3 du montant sera pris sur le fonds des cabanes du CAS, 15% sera une hypothèque et 25% un prêt sans intérêt de l'Etat du Valais. Pour soutenir ces travaux, le groupe de St-Maurice a acheté 2 chaises d'un montant total de CHF 1000.- pour la salle à manger de la future cabane.

10. Nominations/démissions au Comité, nomination des vérificateurs et des délégués Monte Rosa

Démissions/nominations au Comité

Pas de changement au sein du comité, qui se compose pour 2025 de :

- Présidence : Romain Aymon
- Chef de courses : Emmanuel Allaz
- Vice-présidence : Marc Chambovay
- Secrétariat : Chloé Rossier
- Chef OJ : Yann Décaillet
- Caissière : Augustine Rappaz
- Préposé à la cabane : Michaël Morisod
- Membre : Nils Gindrat

Le Comité est accepté et applaudit par l'assemblée.

Vérificateurs des comptes

Gary se propose pour 2025-2026 et Florian Coccia reste pour 2025. Merci à eux.

Délégués Monte Rosa

Pour 2025: Stefan Janin reste pour 2025 et Jean-Pierre Heiniger se propose comme délégué pour 2025-2026.

11. Programme de la saison 2024/2025

Le calendrier des courses 2024/2025 et les sorties OJ sont affichées à l'écran.

Les nouveautés et points forts sont présentés par Emmanuel :

- sortie sécurité et sauvetage – 11 janvier
- sortie technique de ski – 18 janvier
- week-end de section pour le CAS Monte Rosa à Pont de Nant – 8 et 9 mars
- séjour ski à Briançon – du 15 au 20 mars
- camp escalade à Annecy – du 29 mai au 1^{er} juin
- sortie intergénérationnelle et multi activités avec les jeunes à Collonges – 28 septembre

Le flyer préparé par Yann pour faire de la publicité pour les sorties des jeunes est présenté à l'écran. Toute proposition pour diffuser l'information est la bienvenue. Laurianne propose de le mettre à la Tourche.

Le calendrier des courses sera publié dans le magazine *La Cordée* et sera en ligne sur le site du club. Pour rappel, les inscriptions en ligne se font sur le site internet du CAS de St-Maurice, le login et mot de passe peuvent être demandés au comité.

Emmanuel rappelle que l'accès au mur de grimpe est offert aux membres du club, un contrat est à signer et ensuite un rendez-vous est à prendre avec le concierge pour la remise des clés.

12. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'avait été transmise au président en amont de l'assemblée.

Deux points sont dès lors abordés par le comité.

Romain lit un message reçu de la part de Damien Revaz, président de la section Monte Rosa et excusé pour ce soir. Cf. annexe.

Le comité félicite Marc pour la naissance de son fils.

Romain Aymon remercie les membres pour leur présence et leur attention et leur souhaite une excellente saison 2025.

Philippe Progin prend la parole en attirant l'attention sur le fait de bien vérifier les devis qui ont été demandés pour les travaux et en faisant remarquer que ce point des travaux de la cabane aurait pu être ajouté à l'ordre du jour.

L'assemblée est conviée pour un apéro dinatoire, sur place.

La séance est levée à 19h10.

Pour le comité, Chloé Rossier

Annexe : Message de Damien Revaz, président de la section Monte Rosa.



Annexe au PV de l'AG du 16 novembre 2024 – Mot de Damien Revaz, président de la section Monte-Rosa.

Je suis vraiment navré de ne pas assister à l'AG du groupe mais tiens à vous adresser les salutations du comité de Monte Rosa et quelques nouvelles de la section :

Section Monte-Rosa

- Nous comptons toujours un peu plus de 8000 membres, ce qui fait de nous la 3ème section du CAS.
- Prochains renouvellements au comité : il faut que les groupes songent à proposer des candidats pour le comité de la section, il faudra désigner un remplaçant haut-valaisans à Philippe lors de l'AD de mai 2025 et de nouveaux membres lors de l'AD 2026. Merci aux comités des groupes d'y réfléchir.
- Afin de permettre à la section d'assumer l'entretien de ses cabanes, l'AD Monte Rosa de mai dernier a accepté d'augmenter à partir de 2025 le prix des cotisations de 10.- pour les membres individuels et de 20.- pour les familles. Il faut aussi préciser que les cotisations de la section n'avaient plus bougé depuis de longues années et que le renchérissement n'avait jamais été compensé. Le prix des jeunes n'a pas été modifié.
- Le prix des admissions a lui aussi été augmenté (+20.- pour les membres individuels, +25.- pour les familles).
- Jusqu'à maintenant, les membres de la section qui avaient 40 ans de sociétariat et plus ne payaient plus de cotisation à la section, mais seulement celle du CAS central (75.-). Parce que la manière de compter les années de sociétariat a changé (les années jeunesse comptent) et en raison des besoins financiers de la section il a été décidé de renoncer à cette exonération. Toutes les personnes concernées (671 personnes sur l'ensemble de la section) recevront un courrier d'information. Les comités des groupes seront également informés de la liste de leurs membres concernés.
- En raison de nouvelles exigences de la Confédération, les statuts de Monte Rosa et ceux des groupes devront être modifiés en 2025 pour les subventions

jeunesse. Nous vous ferons parvenir un modèle avec également des propositions pour les questions liées à l'exonération fiscale.

- Réservez les dates des sorties de section, 8-9 mars pour la sortie d'hiver (organisée par St-Maurice) et 6-7 septembre pour la sortie d'été (Visp).

Cabanes

- La saison écoulée a été globalement stable au niveau de la fréquentation des cabanes, avec en particulier une excellente année à Monte Rosa.
- Nous avons plusieurs projets de travaux de maintenance, en particulier aux Dix et aux Vignettes.
- Les prix des nuitées ont été augmentés en 2024, en principe ils ne bougeront pas en 2025.

Projet Schönbiel

- Nous sommes en train de réunir les soumissions pour l'adjudication des travaux.
- Le 27 novembre, la Conférence des présidents du CAS va voter le crédit du fonds des cabanes en faveur du projet (32,73% du coût, max 1'243'000.- + 20'000.- pour les eaux usées et 12'252.- pour les dangers naturels).
- La cabane sera encore ouverte au printemps 2025 mais fermée en été avec le début des travaux programmé en mai.
- Le devis actuel est de 3.6 millions (+/- 10%), un coût plus précis pourra être déterminé après le retour des soumissions en janvier.
- Après déduction des fonds du CAS, de la section, de la Loterie Romande, du fonds du sport et de différents sponsors, il reste encore environ 1.4 millions à financer. L'Etat nous accorde un prêt sans intérêt de 900'000.-. Nous aurons sans doute besoin d'un crédit bancaire pour le reste.
- Nous sommes donc toujours à la recherche de dons. Merci aux 8 groupes qui ont accepté de prendre au moins 2 chaises chacun (2 x 500.-) et merci à vous de nous aider aussi. Des bulletins de souscriptions sont disponibles sur le site Internet de la section.

CAS :

- Navision, qui ne donnait pas satisfaction, est en cours de remplacement.
- Il y aura un nouveau portail de réservation pour les cabanes.

- Après deux années compliquées, la situation du CAS s'améliore, les budgets ont été corrigés pour revenir dans les chiffres noirs, mais des mesures doivent encore être prises pour l'avenir.
- Le comité d'enquête désigné par l'AD extraordinaire a rendu son rapport sur le déficit des championnats du monde. La responsabilité est partagée entre le Comité central, le comité de l'association des Championnats du monde et les personnes engagées. A tous les niveaux il y a eu des erreurs de planification et de controlling.
- La commission a émis une série de propositions pour améliorer les structures du CAS et tirer les leçons de cet échec. Suite aux différences conférences régionales des présidents, des discussions sont en cours entre la commission d'enquête et le Comité Central pour faire une proposition en vue d'une AD extraordinaire.

Le froid arrive en Valais. Fartez vos skis et bonne saison à tous. Et surtout un grand merci au comité et aux chefs de courses pour l'organisation des courses de la nouvelle année à venir.

Damien Revaz

Section Monte Rosa du CAS, président